

**Résultats de la 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS
Québec, 29 septembre – 4 octobre 2008**

ICOMOS – le Conseil international des Monuments et des Sites – a tenu sa 16^e Assemblée générale et Symposium scientifique à Québec (Canada) du 29 septembre au 4 octobre 2008 sous la présidence d'honneur de Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean, Gouverneure générale et Commandante en chef du Canada. Le Symposium scientifique était consacré au thème "Où se cache l'esprit du lieu?". 853 participants de plus de 77 pays ont participé à cet événement qui constitue le plus grand rassemblement mondial des professionnels du patrimoine.

L'Assemblée générale a voté deux nouvelles chartes qui viendront compléter le corpus des textes doctrinaux de l'ICOMOS: la *Charte ICOMOS des itinéraires culturels* et la *Charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux*. Ces documents sont destinés à définir et à promouvoir les meilleures pratiques de conservation et de gestion des sites culturels. Elle a également adopté la *Déclaration de Québec sur la sauvegarde de l'esprit du lieu*. Le *prix Piero Gazzola* a été décerné à Mme Carmen Añón Feliú pour son engagement remarquable au sein de l'organisation, depuis plus de trente ans, et plus particulièrement pour la cause des Jardins historiques et Paysages culturels.

L'Assemblée générale a également élu une nouvelle direction comprenant Gustavo Araoz (USA), Président ; Bénédicte Selfslagh (Belgique), Secrétaire général ; Jadran Antolovic (Croatie), Délégué général aux Finances ; 5 Vice-présidents et 12 autres membres élus. Le nouveau Comité exécutif ainsi composé comprend des représentants des pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Bulgarie, Chine, Cuba, Finlande, France, Grèce, Israël, Japon, Ile Maurice, Mexique, Pologne et République de Corée.

Nouveauté lancée à Québec, l'ICOMOS a organisé pour la première fois dans le cadre de son Assemblée générale un *Forum international des jeunes chercheurs et professionnels du patrimoine*. C'est à cette occasion qu'a été présenté le nouveau *Fonds international Raymond Lemaire de bourses pour la formation de jeunes professionnels*. Le Forum International a accueilli au total 131 jeunes de moins de 35 ans représentant 29 pays. Ils ont assisté à des conférences, participé à des ateliers et ont formulé des propositions qui ont été intégrées dans la *Déclaration de Québec sur la sauvegarde de l'esprit du lieu*.

En soulignant le succès de l'événement, le nouveau Président élu, Gustavo Araoz dit : «*Par son thème, son ampleur et sa portée, cette Assemblée générale est peut-être l'une des plus ambitieuses depuis la création de l'ICOMOS il y a 43 ans. Nous sommes très reconnaissants aux organisateurs de l'ICOMOS Canada de nous avoir donné tant d'occasions d'explorer la place de plus en plus prépondérante qu'occupe le patrimoine culturel dans toutes les communautés culturelles alors que nous assistons par ailleurs à des tendances de globalisation qui elles sont bien documentées.* »

Pour Michel Bonnette, Président de l'Assemblée générale et Président du Comité organisateur : «*Cette rencontre a été placée dès les premiers moments de sa planification sous le signe de la participation. Nous voulions qu'elle soit l'occasion pour chacun des membres de l'ICOMOS non seulement d'assister à des conférences et à des réunions mais également et surtout de contribuer personnellement à la réflexion et à la discussion. Il faut remercier nos nombreux partenaires et surtout la centaine de personnes qui, bénévolement pour la plupart, ont contribué à faire de cette rencontre un succès tant dans son contenu que dans sa présentation. Au nom du Comité organisateur, je tiens enfin à remercier les gouvernements du Canada et du Québec, la Ville de Québec, le Comité exécutif de l'ICOMOS et le Conseil d'administration d'ICOMOS Canada de nous avoir fait confiance et de nous avoir appuyé tout au long de cette belle aventure.* »

Les textes des présentations seront prochainement disponibles sur Internet à travers la page Web du Centre de documentation ICOMOS-UNESCO.

A propos de l'ICOMOS

L'ICOMOS – le Conseil International des Monuments et des Sites – est une organisation non gouvernementale internationale rassemblant les professionnels du patrimoine et se consacrant à la conservation et la protection du patrimoine culturel ainsi qu'au développement, la diffusion et l'application de la théorie, méthodologie et les techniques scientifiques pour la conservation du patrimoine.

L'ICOMOS a été créée en 1965 à Varsovie l'année suivant l'adoption de la *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites*, mieux connue sous le nom de Charte de Venise (1964).

Basé à Paris (France), l'ICOMOS est la seule organisation non gouvernementale rassemblant toutes les disciplines de la conservation des monuments et sites. Ses 9500 membres comprennent des architectes, urbanistes, géographes, historiens, historiens de l'art, archéologues, ethnologues, anthropologues, conservateurs restaurateurs, juristes, ingénieurs, etc...

Les Comités nationaux établis dans plus de 110 pays et les 28 Comités scientifiques internationaux forment un réseau unique de coopération interdisciplinaire et multiculturelle. Tous les 3 ans, ICOMOS tient une assemblée générale combinée avec un symposium scientifique à l'invitation d'un Comité national.

L'ICOMOS entretient des relations formelles d'association avec l'UNESCO et est désigné organisation consultative pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial.

Comité exécutif nouvellement élu

Président:	Gustavo Araoz (Etats Unis)
Secrétaire général:	Bénédicte Selfslagh (Belgique)
Délégué général aux finances:	Jadran Antolovic (Croatie)
Vice-présidents:	Kristal Buckley (Australie) Guo Zhan (Chine) Francisco Lopez Morales (Mexique) Andrew Hall (Afrique du Sud) Olivier Poisson (France)
Autres membres:	Sofia Avgerinou Kolonias (Grèce) Alfredo Conti (Argentine) Gideon Koren (Israël) Kirsti Kovanen (Finlande) Philippe La Hausse de la Louvière (Ile Maurice) Wilfried Lipp (Autriche) Christoph Machat (Allemagne) Yasuyoshi Okada (Japon) Hae-Un Rii (République de Corée) Angela Rojas (Cuba) Hristina Staneva (Bulgarie) Boguslaw Szmygin (Pologne)
Présidents honoraires:	Michel Parent (France) Michael Petzet (Allemagne) Roland Silva (Sri Lanka)

Contact

ICOMOS
49-51, rue de la Fédération
75015 Paris
Tél +33 1 45 67 67 70
Fax +33 1 45 66 06 22
Email : secretariat@icomos.org
website: <http://www.icomos.org>

en peu de mots...

La Charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux

La *Charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux* traite des méthodes et des technologies pour engager une communication efficace et responsable sur le patrimoine. En effet, la demande pour des principes internationalement reconnus en matière d'interprétation et de présentation des sites culturels patrimoniaux était devenue pressante eu regard aux menaces toujours croissantes, dues aux catastrophes naturelles ou à l'activité humaine, et la création de nombreux parcs d'attraction « à thème » inspirés par le patrimoine mais créés pour générer des flux financiers plutôt que dans le souci de la conservation ou de l'éducation.

La Charte ne prescrit pas de contenus spécifiques pour la présentation de sites, ni n'impose un schéma « uniforme » sur la manière dont tel ou tel type de monument, site, ou paysage culturel doivent être expliqués au public. Elle porte plutôt sur les questions fondamentales de l'« accès », des « sources d'information », du « contexte », de l'« authenticité », de l'« inclusion », de la « durabilité », ainsi que de la « recherche, éducation et formation ». Elle vise à s'assurer que ces sujets sont pris en considération et incorporés dans la communication avec tous les acteurs du patrimoine, y compris les touristes, les communautés locales et associées, ainsi que dans les systèmes d'enseignement locaux.

La Charte représente un consensus de l'ICOMOS sur les principes fondamentaux de l'interprétation et la présentation des sites du patrimoine culturel.

La Charte ICOMOS des Itinéraires culturels

La *Charte ICOMOS des Itinéraires culturels* propose une définition, des principes de base et une méthodologie spécifique visant à l'identification, la recherche et l'évaluation des itinéraires culturels, ainsi que des orientations pour leur protection, leur conservation, leur usage correct et leur gestion.

Le concept d'Itinéraire Culturel couvre le contenu patrimonial d'un phénomène spécifique de mobilité et d'échanges humains qui s'est développé à travers les voies de communication qui ont facilité son expansion et qui ont été utilisées ou délibérément mises au service d'un but concret et déterminé. Il peut s'agir d'un chemin qui fut tracé expressément pour atteindre ce but ou d'une voie qui a utilisé, entièrement ou en partie, des chemins déjà existants et qui ont servi à des fins diverses. Mais au-delà de sa fonction comme voie de communication ou de transport, son existence et sa signification en tant qu'Itinéraire Culturel ne s'expliquent qu'à travers son utilisation pour un but concret et déterminée pendant une longue période de l'histoire et par la création de valeurs et d'éléments patrimoniaux associés qui reflètent l'existence d'influences réciproques entre des groupes culturels divers et résultent de sa propre dynamique.

L'ICOMOS exprima la nécessité de mieux définir cette catégorie spécifique du patrimoine depuis 1993, à l'occasion de l'évaluation du Chemin de Saint-Jacques en tant que site du Patrimoine mondial de l'UNESCO et a travaillé depuis à en établir le cadre conceptuel et opérationnel.

La Déclaration de Québec sur la sauvegarde de l'esprit du lieu

La *Déclaration de Québec sur la sauvegarde de l'esprit du lieu* présente les principes et recommandations destinés à la préservation de l'esprit du lieu, par la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel, qui est envisagée comme un moyen novateur et efficace de contribuer au développement durable et social à travers le monde.

L'esprit du lieu peut être défini comme l'ensemble des éléments matériels (sites, paysages, bâtiments, objets) et immatériels (mémoires, récits oraux, documents écrits, rituels, festivals, métiers, savoir-faire, valeurs, odeurs), physiques et spirituels, qui donne du sens, de la valeur, de l'émotion et du mystère au lieu. Plutôt que de séparer l'esprit du lieu, l'immatériel du matériel, et de les mettre en opposition, ICOMOS a exploré les différentes manières dont les deux sont unis dans une étroite interaction, l'un se construisant par rapport à l'autre. L'esprit construit le lieu et, en même temps, le lieu investit et structure l'esprit.

La Déclaration de Québec s'inscrit dans une série de mesures et d'actions entreprises par l'ICOMOS depuis 2003 pour sauvegarder et promouvoir l'esprit des lieux, principalement leur caractère vivant, social et spirituel.

Le prix Gazzola

Le Prix Piero Gazzola fut créé en 1979 en mémoire d'un fondateur de l'ICOMOS qui fut l'un des plus grands défenseurs de la conservation et de la restauration des monuments et sites historiques et son premier Président.

Tous les trois ans, lors de l'Assemblée Générale de l'ICOMOS, ce prix est décerné à un individu ou à un groupe de personnes ayant œuvré avec distinction à l'accomplissement des objectifs de l'ICOMOS.

Le lauréat doit être membre de l'ICOMOS et est choisi par un Comité de sélection. La lauréate de 2008 est **Madame Carmen Añón Feliú** : Paysagiste, spécialisée dans les jardins historiques, professeur d'histoire des jardins et praticien de restauration de jardins historiques, membre de l'ICOMOS Espagne, Présidente d'honneur du Comité international des jardins historiques (paysages culturels) de l'ICOMOS-IFLA, ancienne Présidente du Comité consultatif de l'ICOMOS (1992-1997).

Le prix est constitué d'une médaille commémorative et d'un diplôme. Il a été auparavant décerné à :

- M. Jean Trouvelot (1981)
- M. Stanislas Lorentz (1984)
- M. Masaru Sekino (1987)
- Mme Gertrude Tripp (1990)
- Sir Bernard Feilden (1993)
- M. Ernest Allen Connally (1996)
- M. Roland Silva (1999)
- M. Cevat Erder (2003)
- Mme Ann Webster Smith (2005)

A l'occasion de la 16^{ème} Assemblée générale, 10 membres ont été élevés au rang de membre d'honneur de l'ICOMOS pour les services éminents qu'ils ont rendu en faveur de la conservation des monuments et des sites:

- M. Juan-Benito Artigas Hernandez (Mexique)
- M. Cyro Correa Lyra (Brésil)
- M. Hernan Crespo Toral (Équateur) – à titre posthume
- M. Tamas Fejerdy (Hongrie)
- M. Jonas Glemza (Lituanie)
- M. Zahi Hawass (Égypte)
- Mme Birgitta Hoberg (Suède)
- M. Michel Jantzen (France)
- M. Gilles Nourissier (France) – à titre posthume
- M. Kiyotari Tsuboi (Japon)

Le Fonds international Raymond Lemaire de bourses pour la formation de jeunes professionnels

Le nouveau *Fonds International Raymond Lemaire* a été présenté lors du Forum des jeunes professionnels et chercheurs à Québec le 27 septembre 2008. Ce nouveau programme de l'ICOMOS a pour objectif la formation de jeunes professionnels : grâce à l'octroi de bourses d'études et à la conclusion d'accords de coopération avec des centres de formation, des jeunes professionnels du patrimoine pourront participer à des cours post-graduat ou des stages de formation dans le monde entier.

Les professeurs Pietro Gazzola et Raymond Lemaire, fondateurs de l'ICOMOS, attachaient la plus grande importance à la formation des jeunes professionnels et à leur accueil au sein de l'ICOMOS. Leurs noms sont à nouveau réunis par deux initiatives différentes mais complémentaires.